



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ  
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

**Rapport concernant le Plan Localisé de Quartier N° 30'132-534 « Ensemble Morillon-Parc »**

---

Sur proposition du Conseil administratif, la commission s'est réunie le 18 septembre 2023 afin de traiter l'objet cité en titre et de se positionner. M. Oberndorfer, représentant du maître d'ouvrage, M. Schussele, délégué du maître d'ouvrage, Mme Moretti, cheffe de projet pour DVK architecte, M. Hosseini, chef de projet pour DVK architecte, M. Lanoir, de l'Office de l'urbanisme, M. Sandoz, du SATPE, ainsi que M. Jimaja, Conseiller Administratif (19h45), participent à la séance.

Pour rappel : bien que le PLQ existant soit en force, il a fait l'objet d'une forte opposition, c'est pourquoi le propriétaire a décidé de revoir le projet avec une nouvelle densification exigée par l'Etat.

Après quelques mots préliminaires de M. Schussele, Mme Moretti présente l'évolution urbanistique du projet de Plan Localisé de Quartier (PLQ) « Ensemble Morillon-Parc ». Mme Moretti présente différents aspects du projet : les nouveaux bâtiments projetés ainsi que leurs gabarits, les aménagements liés aux normes pompiers, le plan de stationnement, le plan des aménagements paysagers et les cheminements piétonniers (accessibles aux PMR). Le projet de PLQ prévoit 132 nouveaux appartements soit 357 appartements au total, ainsi qu'une légère augmentation de 225 à 229 places de parking. La grande majorité des places de parking seront déplacées en sous-sol.

M. Lanoir présente ensuite le processus général d'élaboration du PLQ Morillon Parc, ainsi que les observations apportées par des tiers lors de l'enquête publique.

Mme Moretti reprend en détaillant le concept énergétique territorial du projet avec : la haute performance énergétique prévue sur le neuf, les possibilités de raccordement au Chauffage à Distance (CAD) et Génilac, la surface de toiture prévue pour le solaire, le démantèlement prévu du chauffage à mazout et la labellisation Minergie Eco et Rénovation des bâtiments.

Les commissaires ont pu poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension.

La commission préavise favorablement, et à l'unanimité, ce projet de PLQ.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présent-e-s ayant le droit de vote.

Le Grand-Saconnex, le 18 septembre 2023

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur

Ville du Grand-Saconnex

